



## ENTREtenir LA FLAMME DE L'OLYMPISME EN OCCITANIE POUR UNE POLITIQUE DU SPORT VIVANTE ET SOURCE D'ANIMATION TERRITORIALE ET SOCIALE

### Éditorial du Président

Les JOP 2024 de Paris ont remporté un succès populaire, que beaucoup déclarent avoir vécu comme une "parenthèse enchantée", et ont démontré la capacité de la France à organiser un événement mondial dans la ville capitale. Ce succès repose en grande partie sur l'esprit de convivialité, d'inclusion, d'égalité qui a marqué ces Jeux, ainsi que sur l'engagement en faveur de la transition écologique et de la réduction de l'impact carbone, qui a contribué à les rendre exemplaires.

Dans la dynamique de ces Jeux, l'État a affiché l'ambition de faire de la France une "nation sportive", à travers le développement du « sport pour tous ». Le 14 septembre 2024, à l'occasion de la célébration des athlètes sur les Champs-Élysées, le président de la République a annoncé l'instauration d'une Fête nationale du Sport, désormais célébrée le 14 septembre, afin de prolonger, chaque année, cet élan collectif et fédérateur.

Le bilan sportif de la France est particulièrement positif. Avec 64 médailles remportées dont 16 en or, la France occupe la 5<sup>e</sup> place des nations aux Jeux olympiques d'été 2024. Elle se classe également 8<sup>e</sup> aux Jeux Paralympiques, avec 75 médailles, dont 19 en or. L'Occitanie n'est pas en reste : 62 athlètes occitans ont participé aux JO 2024, et ont remporté 22 médailles (8 en or, 8 en argent, 6 en bronze). Un tiers des médaillés français des JO est issu de la région. De même, 7 athlètes occitans ont été sélectionnés aux Jeux paralympiques, remportant 8 médailles. Ces résultats confirment que l'Occitanie est une terre de sport et d'excellence, pour tous les athlètes.

Si les épreuves se sont majoritairement déroulées à Paris, l'Occitanie a également joué un rôle actif dans la préparation des Jeux, notamment à travers l'accueil de délégations étrangères dans ses infrastructures, en particulier les CREPS. Au total, 127 sites régionaux ont été labellisés Centres de Préparation des Jeux. Par ailleurs, Toulouse récupérera bientôt un bassin des JOP, dans le cadre du projet de construction de la Cité de la natation, sur l'Île du Ramier, un complexe dont le budget est estimé à 30 millions d'euros, porté par le club formateur de Léon Marchand, les Dauphins du TOEC, et dont le permis de construire vient d'être accordé ! Une belle satisfaction pour le CESER, qui a soutenu la candidature de Toulouse !

Que reste-t-il aujourd'hui de cette « parenthèse enchantée » ? « Comment transmettre et faire fructifier cet héritage, notamment au bénéfice des territoires et de toute la population, pour ancrer le développement territorial sur la dynamique d'un événement fédérateur, source d'activité, d'inclusion et de lien social ? ». C'est la question qui vient naturellement à l'esprit au lendemain d'un tel événement et que s'est posée le CESER. Comment aller plus loin ?

Prenant en compte les interactions sociales, économiques, éducatives, de santé, d'épanouissement et la transversalité des enjeux qui s'y attachent, le CESER défend dans son Avis une conception non exclusivement compétitive du sport et préconise des actions visant à faire de l'activité physique et sportive un levier majeur de transformation et d'amélioration de la société. Ainsi, cet Avis, dont le choix a été décidé après les JOP 2024, participe à la promotion d'une société plus humaine et plus inclusive, favorisant un meilleur vivre ensemble.

Jean-Louis CHAUZY  
Président du CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

**Jérôme CAPDEVIELLE**  
Président  
de la Commission  
Santé - Culture  
Sport - Cohésion  
sociale - Précarité et  
Solidarités



**Émilie LÉPRON**

Rapporteure



Synthèse de l'Avis voté à l'unanimité le 2 juin 2026 et préparé par la Commission Santé - Culture - Sport - Cohésion sociale - Précarité et Solidarités

Pour mener ses travaux, le CESER est allé à la rencontre des acteurs du sport dans différents types de territoires, au plus près des réalités et des problématiques, afin de favoriser une approche réaliste et pragmatique plutôt qu'une approche technocratique et hors sol. Il a visité des établissements régionaux emblématiques (CREPS de Toulouse (31), de Montpellier (34), de Font-Romeu (66), Centre euroméditerranéen de Montrodât (48), Cité des Sports de Carcassonne (11), équipements de tennis de Alairac (11)). Il a auditionné les acteurs institutionnels engagés dans la gouvernance et dans le pilotage du sport (Conseil régional, CROS, DRAJES, ARS, Collectivités territoriales, structures sportives (CREPS, ligues, clubs...)), ainsi que des acteurs du monde économique, associatif, des experts, en santé, en sport et en sociologie, notamment. Au terme de ces travaux approfondis, le présent Avis rend compte du diagnostic et des préconisations qu'il en a tirés. Ceux-ci se déclinent autour de 8 enjeux et leviers essentiels : la gouvernance, l'engagement associatif, le modèle économique, la filière professionnelle, les équipements, la santé publique, l'éducation et la transition, l'inclusion et l'égalité.

### Améliorer le pilotage régional

**Diagnostic** : les acteurs du sport auditionnés ont mis en exergue une gouvernance régionale perçue comme fragmentée, ainsi qu'un manque de lisibilité et de coordination des décisions d'investissement au regard des orientations fixées par le Projet territorial sportif et des besoins identifiés par le diagnostic territorial. Cette situation peut conduire parfois à des doublons ou au contraire à des déserts sportifs.

### Un engagement associatif essentiel

**Diagnostic** : la pratique, l'animation territoriale et la gouvernance des clubs ont longtemps reposé sur l'engagement de bénévoles locaux qui y consacraient toute leur vie. Aujourd'hui, se pose la question du renouvellement de ces générations et de l'adaptation des clubs à un engagement plus ponctuel et volatil des jeunes, en quête d'expériences valorisables, d'éthique, d'action sociale ou humanitaire ouverte sur le monde.

#### Préconisations

**Simplifier la vie associative** en allégeant les procédures administratives, pour rendre plus attractifs la gouvernance, le fonctionnement et la gestion des clubs.

**Repérer et former les bénévoles** susceptibles d'assumer des responsabilités au sein du club.

**Créer des modalités tangibles et valorisables** de reconnaissance de l'engagement bénévole.

#### Préconisations

**Instaurer une stratégie d'investissement coordonnée** entre les collectivités, pour lutter contre les déserts sportifs et favoriser la complémentarité de l'offre équipementière sur un bassin de vie.

**Renforcer le rôle de la Conférence régionale du sport** pour lui donner une mission de coordination territoriale des équipements au regard des besoins identifiés par le diagnostic territorial et par les acteurs sportifs.

**Inclure la dimension activité physique et sportive aux contrats territoriaux**, pour en faire des outils de mise en œuvre des orientations du Projet territorial sportif.



Image générée par IA

## Un modèle en souffrance et en transition

**Diagnostic :** le modèle associatif de la pratique sportive se caractérise par une forte dépendance aux financements publics. Il s'en suit une grande fragilité économique des clubs, dont certains ne survivent pas à la baisse des subventions publiques. Cette visibilité financière insuffisante appelle une diversification des ressources des associations, notamment par la mobilisation du mécénat et de partenariats privés. Peu s'engagent encore sur cette voie de transition de leur modèle économique.

## Une filière professionnelle à conforter

**Diagnostic :** la filière des métiers de l'activité physique et sportive et ses opportunités sont peu visibles. Ses acteurs sont en tension de recrutement. Les parcours professionnels restent précaires. Les associations et clubs ont rarement la possibilité financière de transformer un contrat de formation aidé par l'État en contrat de travail durable, au terme de la formation ; ce qui prive les jeunes d'un marché d'emploi local et les employeurs du personnel désormais qualifié qu'ils ont formé.

## Des équipements inégalement répartis

**Diagnostic :** l'Occitanie est bien dotée en équipements sportifs mais son parc est inégalement réparti sur la région. Les décisions d'investissement des collectivités relèvent insuffisamment d'une stratégie territoriale collective et coordonnée par bassin de vie et des besoins identifiés par le diagnostic territorial, au détriment d'une offre locale cohérente, complémentaire et diversifiée.

## Développer la prévention santé via l'activité physique et sportive, un enjeu majeur

**Diagnostic :** la progression de la sédentarité à l'école, au travail et à la maison a entraîné un accroissement de l'obésité, y compris chez les jeunes. Le vieillissement de la population et l'augmentation des dépenses de santé appellent par ailleurs le développement d'une stratégie de prévention tout au long de la vie, pour éviter la survenue des maladies et leurs conséquences. La politique publique émergente de sport-santé reste encore peu lisible et le potentiel des Maisons Sport Santé ouvertes à tous est méconnu et sous-exploité.

### Préconisations

**Adopter une stratégie de financement public pluriannuel** pour permettre une progression de l'action, l'atteinte d'objectifs ainsi qu'un impact durable sur le développement et la vie locale.

**Évaluer l'impact et la plus-value territoriale** de l'action menée pour adapter moyens et objectifs.

### Préconisation

**Développer le potentiel économique et professionnel de la filière et des métiers du sport**, en la structurant, en la rendant plus lisible et en sécurisant les emplois, afin de favoriser la création d'un marché d'emploi local, durable et qualifié, en lien avec les atouts de l'Occitanie.

### Préconisation

**Veiller à une répartition territoriale équilibrée, cohérente et complémentaire** des équipements sportifs à l'échelle du bassin de vie, via une stratégie coordonnée d'investissement public.

### Préconisations

**Placer l'activité physique et sportive au cœur des politiques** sociales, de santé et d'éducation à la prévention santé tout au long de la vie.

**Faire connaître et découvrir l'offre de proximité des Maisons Sport Santé**, ouvertes à tous, qui assurent un accompagnement médical et sportif personnalisé, adapté à chacun.



## Un rôle éducatif et de transition

**Diagnostic :** la pratique sportive encadrée auprès des jeunes est un vecteur essentiel d'éducation au respect des différences, à la résilience, au dépassement de soi et au vivre ensemble. Les établissements scolaires sont insuffisamment ouverts aux clubs sportifs locaux, alors que ces valeurs éducatives et ces compétences pourraient favoriser la transition culturelle progressive des générations vers une société plus humaine.

## Améliorer l'inclusion et l'égalité

**Diagnostic :** la pratique physique et sportive est un droit pour tous mais l'accès à la pratique est souvent empêché par de nombreux freins. Géographiques (éloignement, absence de transports), financiers (coût des licences, des tenues et équipements), culturels (abandon des jeunes-femmes après la puberté), matériel (vestiaires et entraînement inadaptés à la féminisation), sociaux (incompatibilité des créneaux de pratique avec la vie familiale ou professionnelle), liés au handicap (pas d'équipements accessibles, coût des matériels adaptés, absence ou éloignement de clubs para ou handisport), persistance d'inégalités entre les femmes et les hommes (gouvernance, salaires, reconnaissance sportive, médiatisation, sponsors).

## Préconisations

**Décorrélér** l'activité physique et sportive scolaire **de la recherche de performance**, pour favoriser la convivialité, l'épanouissement des jeunes et l'ouverture à l'autre.

**Favoriser une plus grande accessibilité et porosité** entre les établissements scolaires et les associations locales, pour permettre aux élèves de découvrir et de pratiquer des activités physiques et sportives nouvelles.

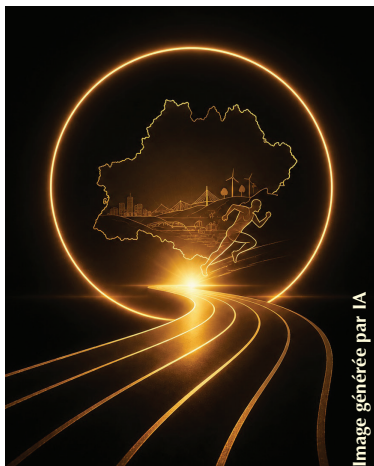
## Préconisation

**Mener une action sociale et d'accompagnement** au sein des fédérations, ligues et clubs, visant à lever les freins individuels à l'accès à la pratique sportive, à la diversification et au renouvellement des générations des responsables associatifs et sportifs.



## Un héritage à transmettre et à construire

Garder le meilleur des JOP de Paris 2024 pour en faire un levier durable de développement des territoires et de renforcement du lien social est un défi ambitieux et stimulant. Si le sport est capable de fédérer, de créer de l'animation territoriale, de favoriser l'inclusion sociale et de générer de l'activité économique, il faut alors en développer toutes les potentialités, au bénéfice des populations et des territoires. Il faut optimiser son rôle d'intégration, d'inclusion, de solidarité, d'égalité, de fraternité. Cette ambition suppose de prendre en compte l'évolution des besoins et des attentes de la société en matière de santé, de liens sociaux, de loisirs et de bien-être. Au-delà de la gagne et de la compétition, il s'agit de repenser la place de l'activité physique et sportive dans les politiques de santé, d'éducation, de cohésion sociale et d'économie, pour en faire un outil commun de développement économique, d'épanouissement individuel et d'amélioration collective de la société. Un beau défi à relever !



## CESER Occitanie / Pyrénées-Méditerranée

### Siège

18 allées Frédéric Mistral  
31077 Toulouse Cedex 4  
Tél. 05 62 26 94 94  
Fax 05 61 55 51 10  
ceser@ceser-occitanie.fr

### Site de Montpellier

201 av. de la Pompignane  
34064 Montpellier Cedex 2  
Tél. 04 67 22 93 42  
Fax 04 67 22 93 94  
ceser@laregion.fr



Pour travailler  
avec les publics  
en handicap

L'intégralité de l'Avis est téléchargeable sur le site internet <http://www.ceser-occitanie.fr>

Chargée de mission : Dominique-Marie FÉLIX ■ [dominique-marie.felix@ceser-occitanie.fr](mailto:dominique-marie.felix@ceser-occitanie.fr) ■ tél : +33 5 62 26 94 77

Secrétaire : Fatima BENMEHDI NAÏMI ■ [fatima.benmehdi@ceser-occitanie.fr](mailto:fatima.benmehdi@ceser-occitanie.fr) ■ tél : +33 5 62 26 94 75